

La patrie suisse

Autor(en): **R.S.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **68 (1929)**

Heft 42

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-222821>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :

Imprimerie PACHE-VARDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

l'Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—

six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

EN MARGE DE LA CIRCULATION

UN de mes amis, de retour d'Amérique, et qui contemplait avec une admiration profonde le sergent de ville à pied-destal qui règle la circulation à St-François, a bien voulu me donner quelques renseignements sur la vie du piéton à New-York.

Là-bas, on voit d'autant plus volontiers grand et vaste que le pays est immense et fastueusement pourvu de richesses naturelles ou artificielles. Comme c'est aussi une démocratie, la volonté du plus grand nombre fait la loi. Exactement comme chez nous. Seulement, dans notre petite et charmante Suisse, les piétons sont encore, pour quelque temps, en majorité, ce qui fait que les règlements de police les protègent paternellement. Tandis qu'en Amérique, il n'y a guère que les mendiants de troisième zone et quelques rêveurs incurables qui n'aient pas leur voiture. Alors, par le jeu bien compris des institutions, ce sont essentiellement les automobilistes qu'on avantage. C'est la logique même.

Dans toutes les grandes cités américaines, on a bien vite remarqué que les accidents causaient de déplorables et constants arrêts de la circulation. Il fallut prendre des mesures énergiques. On les prit, soyez tranquilles. Désormais, quand on écrase quelqu'un, on ne s'arrête plus. On soulève un peu son chapeau et l'on continue. Un service spécial de la voirie ramasse, plusieurs fois par jour, les écrasés. Le numéro de la voiture culbutante est cueilli au vol par un des nombreux policemen préposés à cet effet ; la victime est pourvue sur le champ d'un numéro et identifiée dans la soirée.

Le « barème officiel des valeurs humaines » donne immédiatement en dollars la somme que représente l'écrasé et le lendemain, par un simple virement de son compte de chèques postaux, l'automobiliste s'acquitte sans frais et sans perte de temps de sa dette envers la société.

A l'heure où nos autorités recherchent avec bonne volonté des solutions élégantes et justes au problème de la circulation, je livre sans commentaires à leurs méditations ce rapide exposé des méthodes américaines.

J. P.

La Patrie Suisse. — C'est encore un beau et très intéressant numéro que la « Patrie Suisse » du 9 octobre (1013). Il s'ouvre par un excellent portrait de M. Raoul Houriet, que le roi d'Egypte vient d'appeler à un poste de confiance ; il nous fait assister à la Fête des Vendanges, à Neuchâtel, le 6 octobre ; à un défilé de soldats en haute montagne ; à un passage d'avions en ligne et de dragons en fourrageurs, et à d'autres intéressantes scènes militaires. Il nous montre comment se fabriquent les crayons, ce que savent bien peu de gens. Il évoque la fête du 1er août célébrée par la colonie suisse de Batavia. Tous les goûts y trouvent leur compte.

R. S.

Comment Adam a été élevé. — Marie, qui a quatre ans, venait de l'école, et racontait les belles choses qu'elle venait d'apprendre. Quand elle eut fini, son père dit :

— Tu nous dis qu'Adam fut le premier homme.
— Oui, dit la petite, et il n'a eu ni père ni mère.
— Eh bien ! dit le père, en simulant l'étonnement. Je me demande comment il a fait pour vivre.
— Je pense, dit Marie, qu'il a été élevé à la bouteille.

Au vert. — Le médecin lui a ordonné la campagne. Il s'est retiré dans un petit village, où il passe toutes ses journées à jouer au billard.

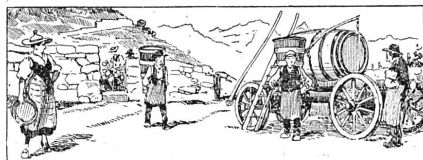
— C'est une façon comme une autre de se mettre au vert.



LÈ DUVE RENAILLE

L'avai fé onna chêtseresse
Que le boué pregnant fû su pllièce.
Lè dzenelhie faisant dâi z'ao
Que sè couaisant pè lo selâo.
Pas on fi d'iguiè pè le moille,
Pe min d'étang, pe min de goille.
Lè pouro bot avant tant sâi
Que l'irant à tourdzî l'ao dâi.
Lè bite retersitâvnt l'ombro,
Lo dâo, lo moû, lo frais, lo sombro...
Duve renaille avant trovâ
Dein on galé pâilo derrâ
Duve pucheinte z'écoulette
Plinne d'omète trâi quartette
De bon laci bin fran, bin bllian,
Que fasâi bin boun asseimblliant.
Sti coup, no z'ai nouôtrn affère !
No vein ti doû pouâi no refère !
Que fâ ion dâi doû renailon,
Vaitcé quie dedein dâo mollion.
Tsacôn lo sein, tsacôn lo nouôtr.
Po mè, mè cheinto dza tot autro.
Rein que de vère clii trobllion,
Cein fâ rire mon corailon.
Vaitcé le renailon que châtont
Ion cé, ion lé, et que verottant
Dein le z'écouelle de laci.
Tot è bin zu po coumeinci.
Mâ, vo séde prâo qu'âi renaille
Lo laci ne vaut rein que vaille.
Lo premi de cliiâo z'animâ,
Benhirâo, fâ de son râipau,
Son fainéant et sa tséropa :
L'è restâ quemet de l'étoppa
Que l'è dein l'iguiè, sein budzi,
Que l'a étâ asphyxii.
Lo laci l'âi cope lo socllo
Et n'a pas pu... bocliâ la boclie...
L'autra, vo vouldrâ bin savâ
Se lo laci l'âi a gravâ ?
Eh bin ! vaitcé. Quand la pernetta
L'a cheintu que cl'iguiè blliantsetta
Lâi porrâi bin djwî on tor,
S'è mess' à budzi le dzênâo,
Lè cousse, le piaute, la tita,
A dzerelbi, breinnâ la rita,
Sein botâi, sein z'arrêt, piattâ,
Sè sacôre, s'èdzevattâ,
— Tau on mousselhion vè 'na jllianma, —
Que lo laci s'è fé ein cranma,
Et pu ein búro po fini.
L'a dinse pu sè manteni
Tot âo coutset de la matola,
Quemet se l'êtâi su 'na chôla.

Tsérope, couûtè ein grantiau,
Stasse n'è-te pas por vo ?
Se vo voliâi su nouôtra terra
Vo sailli de vouôtra misère,
Faut travailli sein tant djwâ !
« Aidye-té, lo ciè t'aidera ! »
Marc à Louis.



MONTREUX

IL existe des villes consacrées. On y accourt du monde entier. On y écoute des drames wagnériens, on y visite des cathédrales, des musées... Mais il faut aussi des sites où l'on puisse trouver l'oubli badin et bienfaisant, le plaisir sans analyse, la rêverie apaisée. Or Montreux, le Montreux ensoleillé, posé entre le bleu des coteaux et le bleu du flot, respire la claire joie. Tant de cris d'admiration y furent poussés ! Et grâce aux montagnes immaculées en hiver, verdoyantes en été, deux fois l'an le décor est changé.

Certes ! Les vigneronns ont vendu leurs vignes, les pêcheurs leur plage. Leurs fils sont liftiers, portiers, cuisiniers, chauffeurs. Le pied de l'alpe s'est garni de bâtisses où l'on trouve, pêle-mêle, la maison marocaine à toit plat, la villa italienne flanquée d'anges en plâtre, le chalet bernois, l'immeuble locatif laidement prétentieux, la touchante demeure des temps passés. Mais qui dira combien d'yeux enfiévrés se sont calmés en regardant les sapins austères, la courbe harmonieuse des monts, la fière chevauchée des rocs, la belle neige posée en bordure de l'azur, l'immensité lumineuse du Léman ?...

Faisons voir que nos monts valent bien le Parnasse... s'était écrié le doyen Bridel. Ce vœu est accompli !... Qui est-ce qui parle encore du Parnasse ?... Par contre, qui donc ignore les Rochers de Naye, Glion, Caux ?... Tramway, funiculaires, crémaillères, s'accrochent à toutes les pentes, se suspendent au dessus de tous les abîmes. Pour dix francs, aller et retour, le cul-de-jatte dompte la cime altière.

...Faisons voir que nos monts valent bien le Parnasse... Il est vrai que le doyen avait ajouté :

Forçons l'étranger même à répéter nos vers
Et vengeons l'Helvétie aux yeux de l'univers !...

Hélas ! l'étranger ne répète point nos vers. Le vengeur de l'Helvétie se refuse à naître... Ou plutôt si, il est né. Il porte double galon d'or à sa casquette, redingote verte, pantalon à passe-poil jaune. A l'heure où gronde l'express, il se tient à la gare, au point stratégique, et il module son cri : — Hôtel Eden !... Eden Hôtel !... Hôtel Eden !...

A quoi le pâtre des légendes répond du haut des monts : — Liauba !... liauba !... por aria !...

* *

Le soir descend, un soir de gloire. Pendant la journée, si tiède, si printanière, les roses se sont ouvertes et les insectes bourdonnent, affolés... Le vent sent le narcisse car les pentes se sont vêtues du blanc des corolles ; il n'y a pas un promeneur qui n'ait les bras chargés de bottes odorantes, pas de regard qui ne soit enivré de la beauté entrevue là-haut... Un bateau siffle. De sa proue il fend les flots colorés, emportant encore des narcisses dont le parfum capiteux flotte et se perd avec le sillage d'argent.